

Fiche technique du produit

Édition 08.2012/v1

CSC Master Format™ 03 05 00

Sikament® 100 SC

Sikament® 100 SC**Adjuvant anti-lessivage**

Description Le Sikament® 100 SC est un adjuvant unique bi-polymère anti-lessivage pour les applications sous-marines de bétons et coulis.

Le Sikament® 100 SC accroît la cohésion du mélange et donne une caractéristique de viscosité variable au béton et au coulis.

Le Sikament® 100 SC produit un béton qui devient fluide lorsqu'il est cisailé ou agité mécaniquement comme lors des opérations de pompage. Cette propriété permet au béton de couler facilement et de pénétrer dans les espaces restreints.

Le mélange reprend une consistance dense et très visqueuse une fois reposé. Cette matrice pour pâte de ciment cohésive contribue au développement d'une résistance à la compression et à la flexion élevée.

Domaines d'application

- Le Sikament® 100 SC est recommandé pour le coulage sous-marin du béton et de coulis dans des milieux d'eau douce et d'eau salée.
- Le Sikament® 100 SC améliore les caractéristiques de mise en place immergée lorsque le béton est coulé par le biais d'une trémie.
- La capacité des mélanges de béton à pénétrer dans les couches rocheuses des fondations et à les consolider est énormément améliorée comme, par exemple lors des opérations de scellement de jetées.
- Le Sikament® 100 SC peut aussi servir d'adjuvant réducteur d'eau et anti-lessivage pour le coulage de bentonites ou de matériaux de ce type.

Avantages Le Sikament® 100 SC réduit ou élimine la nécessité d'assécher les sites de construction immergés avant de démarrer les opérations de bétonnage. Le béton peut être coulé avec une pompe ou avec une trémie directement dans les endroits recouverts d'eau.

Le Sikament® 100 SC maintient l'intégrité de la matrice de béton lors du coulage à affaissement élevé et réduit le lessivage de la surface lors du mûrissement.

- Réduit ou élimine les frais d'assèchement associés aux travaux de construction sous-marine.
- Le béton est facile à pomper et pénètre sans problème dans les espaces ouverts.
- Réduction de la ségrégation et de la dilution et augmentation importante de la résistance à la compression et à l'adhésion une fois placé.
- Réduction ou élimination de l'apparition de laitance sur la surface du béton causée par le lessivage de la pâte de ciment lors du mûrissement.
- La durée de l'affaissement actif du béton est doublée sans rallonger le temps de prise.

Le Sikament® 100 SC élimine la nécessité d'assécher les sites de construction avant de lancer la construction du béton.

- Agréé par le Ministère des Transports du Québec.

Normes Le Sikament® 100 SC satisfait aux exigences de la norme CRD-C661-06.

Caractéristiques

Conditionnement	Seau de 20 L (5,2 gal US) Fût de 205 L (54 gal US) GRV de 1040 L (275 gal US) Livraison en vrac
Couleur et aspect	Liquide brun
Conservation et entreposage	1 an lorsqu'entreposé dans un endroit sec entre 10 et 27 °C (50 et 80 °F). Entreposer au-dessus de 5 °C (40 °F). Si le produit est gelé, le dégeler et bien l'agiter pour qu'il reprenne son état initial. À protéger des rayons de soleil.
Propriétés	
Densité relative	Environ 1,2



Mode d'emploi

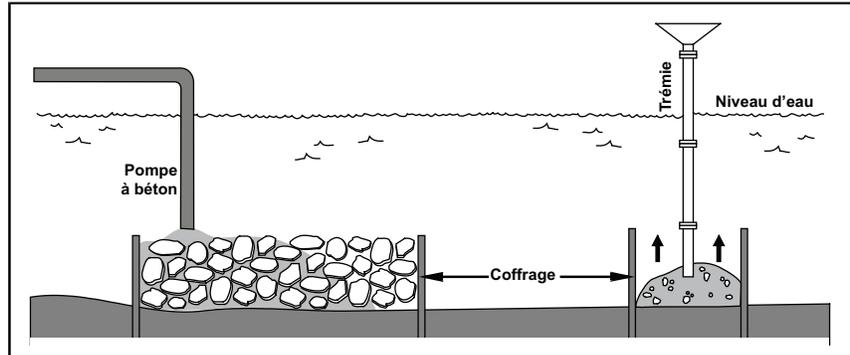
Dosage

Le Sikament® 100 SC est formulé pour être utilisé à un dosage de 2,58 L/m³ (630 mL/100 kg). La proportion est basée sur 300 kg de ciment dans le mélange avec un ratio eau/ciment de 0,40. La quantité de Sikament® 100 SC doit être augmentée proportionnellement avec la quantité d'eau. Le Sikament® 100 SC, s'il est utilisé en proportion élevée, peut retarder la prise initiale du béton.

Il sera peut-être nécessaire d'ajouter d'autres fluidifiants pour obtenir la maniabilité désirée du béton. Contacter un représentant technique des ventes de Sika Canada pour plus de renseignements.

Préparation de l'emplacement

Le site doit être propre et exempt de toute trace d'huile et de graisse, d'agents de mûrissement et de matières étrangères. Minimiser la chute de béton non-protégé par le biais de l'eau ou de coulis.



Malaxage

Le Sikament® 100 SC devrait être ajouté au béton frais une fois que tous les autres ingrédients du mélange ont été bien mélangés. L'ajout du Sikament® 100 SC directement au béton trop tôt dans le malaxage peut favoriser la formation de grumeaux.

Pour des résultats optimaux, le béton devrait être produit à partir d'une centrale à béton équipée de malaxeur à axe vertical permettant de cisailer efficacement les matériaux et de mélanger parfaitement tous les composants.

Un malaxage insuffisant ou l'utilisation de quantités inférieures de Sikament® 100 SC inférieures à celles qui sont recommandées peuvent produire un béton plus susceptible de ressuer ou de se séparer.

Mise en œuvre

Lorsqu'on coule le béton sous l'eau ou par des coulis, minimiser sa chute libre dans le matériau de placement (c'est-à-dire l'eau ou le coulis) et essayer de le couler en continu sans interruption. Garder le point de décharge du dispositif de placement immergé autant que possible dans le béton.

Réduire la quantité d'eau utilisée ou augmenter le dosage du Sikament® 100 SC si le béton ou le coulis semble se séparer ou ressuer.

Le fait de pomper le béton sous pression dans un emplacement congestionné devrait cisailer indirectement le béton et lui permettre de s'écouler facilement et aisément dans les espaces ouverts. Si le béton ne coule pas facilement dans ces conditions, s'assurer que le béton n'est pas en train de prendre et que le mélange a bien été formulé.

Nettoyage

Porter les équipements de protection individuelle appropriés (lunettes/gants/vêtements résistants aux produits chimiques). En évitant tout contact direct, retirer tout déversement ou excédent de produit et le placer dans un contenant hermétique. Éliminer en conformité des lois environnementales applicables.

Santé et sécurité

Pour plus de renseignements et conseils relatifs à la manipulation, l'entreposage et l'élimination des produits chimiques, les utilisateurs doivent consulter **les fiches signalétiques les plus récentes** du produit contenant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données portant sur la sécurité.

**GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS
POUR USAGE INDUSTRIEL UNIQUEMENT**

Les renseignements et, notamment, les recommandations touchant l'application et l'utilisation ultime des produits Sika sont communiqués de bonne foi, sur la base des connaissances et de l'expérience actuelles de Sika, et concernent les produits entreposés, maniés et appliqués dans des conditions normales, dans le délai d'utilisation prescrit. Dans la pratique, les matériaux, les substrats et les conditions réelles du site peuvent varier de manière substantielle. Par conséquent, Sika n'offre aucune garantie quant à la qualité marchande ou à la convenance à un usage particulier et décline toute responsabilité relativement aux renseignements, aux recommandations et aux conseils fournis. Les droits exclusifs des tiers doivent être respectés. Sika accepte toutes les commandes sous réserve de ses modalités de paiement et de livraison courantes. Les utilisateurs doivent toujours consulter la plus récente version de la Fiche technique du produit qu'ils peuvent obtenir sur demande ou en consultant notre site Internet à www.sika.ca.



Sika Canada Inc.
Siège social
601, avenue Delmar
Pointe-Claire, Québec
H9R 4A9

Autres sites
Toronto
Edmonton
Vancouver

1-800-933-SIKA
www.sika.ca

Une compagnie certifiée ISO 9001
Pointe-Claire : SME certifié ISO 14001